# Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme

Le Titre Professionnel d'Animateur Loisirs Tourisme forme des professionnels capables de concevoir, organiser et animer des activités de loisirs adaptées à différents publics, principalement en structures touristiques. L'animateur contribue à la convivialité, au bien-être des vacanciers et à la valorisation de la destination, tout en veillant à la sécurité et à la qualité des animations proposées.

TITRE PROFESSIONNEL ANIMATEUR LOISIR TOURISME
Diplôme de niveau 4 (Bac) inscrit au RNCP 38662
FORMACODE : 42623
NSF : 334 - Reception, hebergement, service de restauration, accompagnement

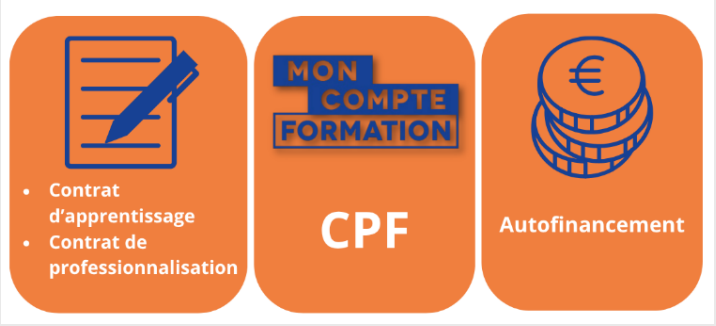


*Coût de la formation de 9€ à 15€ de l'heure, nous consulter*

## Objectifs de la formation

RNCP 38662
**Objectifs globaux de la formation :**
L'Animateur Loisir Tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.
**Objectifs pédagogiques :**
En fin de formation, l'Animateur ou l'Animatrice Loisir Tourisme doit être capable de :
-Concevoir et organiser des animations loisirs adaptées à différents publics au sein d'un établissement touristique
-Participer activement à la création et à la promotion d'activités de loisirs, y compris en anglais, et à l'élaboration de programmes et projets d'animation
-Animer des activités de journées et de soirées pour des publics variés, en assurant l'accueil, la convivialité et la sécurité
-Adopter une posture professionnelle tournée vers le travail en équipe, la communication et le respect des règles, tout en s'adaptant à la diversité des contextes et des participants.
Cet emploi répond particulièrement aux besoins de structures telles que villages vacances, hôtels-clubs, campings, parcs de loisirs ou clubs de vacances, où la polyvalence, la créativité et l'aisance relationnelle sont essentielles. Les activités sont réalisées dans le respect des procédures de sécurité, en autonomie ou sous la responsabilité d'un chef d'équipe, en alternant l'usage d'outils d'animation et de supports adaptés à chaque public

## Contenu de la formation

| Activités Types (AT) | |
|---|---|
| **AT 1 : Contribuer à la conception d'animation loisirs dans un établissement touristique**<br><br>**RNCP 38662 BC 01** | **CP 1** : Partici<br>**CP 2** : Créer<br>**CP 3** : Promo |
| **AT 2 : Animer des activités de journée et de soirée dans un établissement touristique**<br><br>**RNCP 38662 BC 02** | **CP 5** : Anime<br>**CP 6** : Anime<br>**CP 7** : Assure |

## Méthodes pédagogiques
Alternance de différentes méthodes :
•Expositive : le formateur maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé
•Participative : le formateur fait appel au groupe et propose des exercices d'illustration, des jeux de rôle, des exposés interactifs et des études de cas.
•Active : le formateur propose des retours d'expérience et d'échanges sur des situations vécues. Réalisation alors de diagnostic, mise en place de plan d'action et axe d'amélioration.
Moyens pédagogiques : documentation adaptée, utilisation régulière de l'outil informatique, de logiciels spécifiques et espace formation

## Habilitation
DREETS

## Évaluation
Validation des 2 AT dans un délai de 5 ans à partir de l'obtention du premier.
Validation des CP en 3 présentations orales :
-Présentation d'un projet réalisé en amont de la session
-Entretien technique
-Entretien final avec les jurys
*Validation partielle possible*

**Indicateurs :**

**35%**
taux de réussite aux examens (moyenne national 2025)

**80%**
taux d'employabilité (moyenne national 2022)

## Durée
10 mois (aménagement possible de la durée)10 mois (aménagement possible de la durée)
600 heures en centre de formation en moyenne,
1200 heures en entreprise pour l'alternance ou 350 heures de pratique en situation réelle dans le cadre d'un emploi ou d'un stage.
Le stage pratique est effectué par le stagiaire en dehors des heures de formation en centre. Il doit permettre de mettre en pratique les apports théoriques fait chez 16/30 FORMATION.

## Organisme certificateur
Ministère du travail et DGEFP, Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle

## Certification
Date d'enregistrement du diplôme : jusqu'au 01/03/2028

## Dates à retenir
1 session par an

## Modalités d'accès
? Participation à une réunion d'information col
? Effectuer l'entretien individuel
? Réussir les tests de positionnement
? Possibilité d'équivalences et des passerelles lors des entretiens individuels et de la phase d
? S'inscrire avant l'entrée en formation

## Suite de parcours
Suite de parcours d'étude ? vous pouvez vous BPJEPS Activité Physique pour Tous (APT) ; ou dans la gestion d'entreprise avec un BTS C professionnels tel que l'assistanat de direction (TP AD/CA)Suite de parcours d'étude ? vous dans un BPJEPS Activité Physique pour Tous Forme (AF) ou dans la gestion d'entreprise av titres professionnels tel que l'assistanat de dir assistant(e) (TP AD/CA)
Suite de parcours professionnel ? vous pouve métiers d'Animateur loisir, animateur tourisme

## Public
Nous rendons la formation accessible à tous.

## Pré-requis
Avoir un bon relationnel,
Avoir une expérience de l'animation,
Être en bonne condition physique,
Être en mesure de communiquer en anglais.

# Renseignements

**Service Commercial**
**Nathalie LAMBERT**
06 99 11 85 66
nathalie.lambert@ds-groupe.fr
**Service Administratif**
**Philippe ORSINI**
09 81 26 93 91
philippe.orsini@ds-groupe.fr
**Référent handicap**
**Elodie IMBERT**
06 11 71 33 96
elodie.imbert@ds-groupe.fr

**Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.**